



Me Stéphane Bourgon, Ad. E.
Tribunal pénal international pour
l'ex-Yougoslavie (TPIY)
La Haye, Pays-Bas

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Stéphane Bourgon est reconnu en tant qu'expert en droit pénal international ainsi qu'en droit international humanitaire. Depuis 1998, il exerce au TPIY où il a d'abord été procureur, puis chef de cabinet du président de la juridiction et, enfin, conseil de la défense au cours des huit dernières années.

CONTRIBUTION

Me Bourgon est membre, entre autres, de l'Association internationale des avocats de la défense (AIAD), du Barreau pénal international (BPI) ainsi que de l'Association des conseils de la défense du TPIY, organisme dont il fut l'un des membres fondateurs et dont il a été le président pour deux mandats de 2003 à 2005. ● Il est très souvent invité à titre de conférencier et/ou formateur par des organismes gouvernementaux, universités, forces armées, associations professionnelles et autres organisations non gouvernementales. ● Il est membre de groupes d'experts créés par le CICR, dont celui sur l'efficacité de la sanction pour assurer le respect du droit humanitaire. ● Il participe régulièrement à la formation en droit pénal international de juges et procureurs en provenance de plusieurs pays. ● Il a été maître de stage à titre individuel pour plus de 25 nouveaux membres de la profession d'avocat (1998-2008).

RAYONNEMENT

Il a reçu la Médaille de l'OTAN pour service militaire en théâtre opérationnel (République fédérale d'Allemagne) et à titre d'avocat militaire, la Médaille de l'OTAN pour service au sein de la Force de mise en œuvre (IFOR – Bosnie-Herzégovine). Il a publié plusieurs articles en droit international pénal et humanitaire et il a été professeur invité au Centre universitaire de DIH à Genève (Université de Genève et Institut universitaire des Hautes Études internationales).